

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE BELMONT DE LA LOIRE SE PROJETTE DANS L'AVENIR...

... et travaille à la mise en œuvre d'une stratégie de territoire...

Conjointement avec la Communauté de Communes du Pays de Charlieu, nous avons décidé d'élaborer un Contrat Territorial de Développement.

Qu'est ce qu'un Contrat Territorial de Développement ?

C'est un contrat passé avec le Conseil Général pour une durée de 4 ans, à travers lequel des financements départementaux seront alloués au territoire de Belmont/Charlieu, sur la base d'un projet de développement partagé et d'un programme d'actions construit en partenariat.

Pourquoi ?

Cette contractualisation répond à plusieurs objectifs : révéler les besoins et les enjeux du territoire, définir une stratégie et des actions à mettre en œuvre pour y répondre, trouver des moyens financiers pour engager ces actions, assurer un développement local cohérent et durable.

Avec qui ?

Nous avons fait le choix de travailler avec le territoire voisin, la Communauté de Communes de Charlieu avec qui nous avons déjà des partenariats sur des contrats de rivière, et des outils d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale).

Comment ?

La démarche se déroule en 3 phases :

- la réalisation d'un diagnostic du canton à l'automne 2009, mettant en évidence les principales réalités et enjeux auxquels est soumis le territoire (ci-dessous).
- la définition d'une stratégie de développement pour le canton de Belmont (cf page 2), puis l'élaboration d'un projet de développement global avec la Communauté de communes du Pays de Charlieu en décembre 2009 (cf page 2).
- la construction d'un programme d'actions commun, prévue en 2010, sur la base duquel les 2 Communautés de communes contractualiseront avec le Conseil Général.

Pour réaliser ce travail, nous nous sommes attachés les services d'un bureau d'études, Sitelle, qui nous a accompagnés dans la démarche. Nous avons également souhaité donner une dimension participative forte à ce projet en associant des acteurs locaux et des partenaires institutionnels à la réflexion, à travers l'organisation de tables rondes en novembre 2009 sur différents thèmes : l'agriculture, le tourisme, les services, la forêt et la filière bois, l'artisanat et l'industrie.

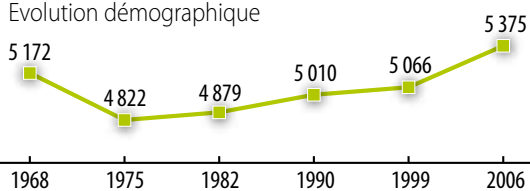


1^È ÉTAPE LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

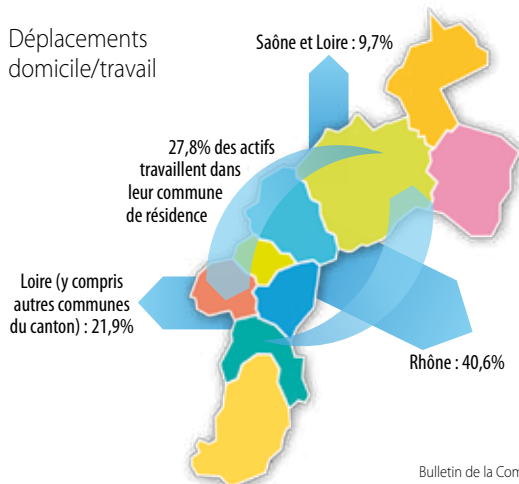
Situation géographique



Evolution démographique



Déplacements domicile/travail



Les points forts

- Un territoire **géographiquement homogène**
- Un **dynamisme démographique**
- Un **renouvellement de la population active**
- Un territoire **sans grande fragilité sociale**
- La **présence de pôles d'emplois en périphérie immédiate**
- Un **tissu économique qui évolue**
- Un **environnement** et un **cadre de vie de qualité**
- Des **actions de sauvegarde** engagées par la Communauté de Communes
- Un **développement du résidentiel**
- Un bon **niveau de services**

Les points faibles

- Mais un **territoire étendu** ne favorisant pas les échanges internes, Situé aux confins de 3 départements et de 2 régions Un territoire soumis à des **influences externes** et des attractivités diverses.
- Mais un territoire **qui reste encore âgé**
- Mais une **croissance récente du chômage**
- Mais un **déficit d'emplois locaux** et un renforcement des **mouvements domicile travail**
- Mais des **signes de fragilités**
- Et des **potentiels sous-exploités** Forêt et filière bois Développement touristique encore insuffisant
- Mais des **pressions** liées au développement de l'habitat
- Mais un **parc peu diversifié** (manque de locatif) Un taux de **vacance** encore élevé
- Mais des manques importants : la **faiblesse des services de soins**, l'offre culturelle réduite et le manque de logements et de moyens de transport pour les personnes âgées

Les opportunités

- Intercommunalité ancienne, volontaire et qui fonctionne bien**
- L'appartenance du territoire au Pays Roannais**
- L'arrivée de nouvelles populations notamment des jeunes ménages**
- La proximité immédiate des pôles urbains dynamiques**

Les menaces

- Les menaces liées à la forte **croissance démographique** du territoire :
- La **pression foncière**
 - Augmentation des **déplacements** (pollution nuisances)
 - L'évolution des **besoins de la population** (en terme de services, d'équipements)
 - Le développement de la **fonction résidentielle** du territoire (zone dortoir) au détriment de sa fonction de production (baisse du nombre d'emplois).

2^e ETAPE LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE BELMONT DE LA LOIRE

Sur la base du diagnostic et avec la collaboration des partenaires institutionnels, associatifs et des acteurs locaux, un projet de territoire a pu être bâti. Il s'articule de la façon suivante.

1 Renforcer la cohésion du territoire et faire de sa position géographique un atout.

- Définition d'une identité.
- Ouverture vers l'extérieur.

2 Gérer et maîtriser l'attractivité du canton en préservant le cadre de vie.

- Valorisation des paysages
- Respect de l'environnement.

5 AXES DE DEVELOPPEMENT



3 Accompagner les évolutions d'un tissu économique en mutation.

- Accompagner l'agriculture dans ses mutations.
- Dynamiser l'offre commerciale.
- Améliorer la capacité d'accueil d'activités économiques.

4 Valoriser davantage les ressources naturelles du territoire sur le plan économique.

- Filière bois
- Tourisme vert.

5 Améliorer les conditions de vie des habitants en adaptant les services et équipements aux besoins.

- Amélioration de l'offre de logement, l'offre de services, les déplacements.

3^e ETAPE LE PROJET COMMUN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHARLIEU, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE BELMONT DE LA LOIRE

PROJET BELMONT/CHARLIEU

Ce projet s'appuie sur un thème fédérateur : la valorisation des ressources locales telles que l'eau, le bois, le patrimoine...

Il a été validé par les Conseils Communautaires respectifs des structures intercommunales concernées le 17 décembre 2009.

Les services du Conseil Général vont travailler sur cette proposition et co-construire avec le territoire un programme d'actions pendant le 1er semestre 2010. Les acteurs locaux seront à nouveau sollicités pour définir les opérations à mener dans les 4 années à venir pour répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Nous espérons que le CTD soit un levier pour le développement du territoire sur les aspects économiques, environnementaux et sociaux.

AXE 1

Renforcer la structuration du territoire et affirmer son identité, tout en recherchant une meilleure articulation avec les territoires voisins.

1. Renforcer la cohésion interne et structurer les intercommunalités
2. Communiquer et promouvoir
3. Ouvrir les Communautés de communes sur leur environnement immédiat dans une dynamique partenariale
4. Construire des éco intercommunalités

AXE 2

Renforcer la fonction productive de l'ensemble du territoire en confortant les pôles d'emplois et en accompagnant l'espace rural dans ses mutations.

1. Assurer le désenclavement du territoire Charlieu/Belmont
2. Améliorer les capacités d'accueil et anticiper de nouvelles installations
3. Dynamiser le tissu économique et promouvoir la création et le développement d'activités
4. Soutenir des actions en faveur du commerce et de l'artisanat
5. Diversifier les activités touristiques (cf axe 4)
6. Accompagner l'agriculture dans ses mutations et soutenir les démarches de qualité
7. Développer la filière bois

AXE 3

Gérer et maîtriser l'attractivité du territoire, en veillant au respect de l'environnement et des paysages.

1. Maîtriser l'urbanisation et contrôler la consommation d'espace
2. Affirmer l'importance du thème de l'eau
3. Conforter l'attrait paysager, préserver le cadre de vie
4. Mettre en place une politique de réduction des déchets
5. Limiter les pollutions en réfléchissant à de nouveaux modes de transport

AXE 4

Dynamiser l'activité touristique du territoire en valorisant davantage sa spécificité patrimoniale et environnementale

1. Dynamiser l'atout patrimonial majeur du Pays de Charlieu et affirmer son rôle structurant en confortant et en diversifiant l'offre « patrimoine »
2. Organiser et structurer l'offre touristique en articulant patrimoine et loisirs « nature »
3. Améliorer l'offre d'hébergement touristique
4. Mieux organiser l'accueil et la promotion du territoire

AXE 5

Améliorer les conditions de vie en garantissant l'offre de services aux habitants et en luttant contre la précarité

1. Améliorer et diversifier l'offre de logement
2. Maintenir les services et optimiser leur fonctionnement
3. Renforcer et adapter l'offre de services en faveur de l'enfance et la jeunesse
4. Favoriser l'accès de tous à l'offre culturelle
5. Répondre aux besoins spécifiques des populations les plus fragiles

